



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Agence nationale  
des titres sécurisés**

# Plan annuel d'accessibilité numérique 2024

France Titres - Agence nationale des titres sécurisés

## Table des matières

Plan annuel d'accessibilité numérique 2024.....	0
Table des matières .....	0
Introduction.....	1
Schéma pluriannuel.....	1
Plan annuel.....	1
Mises à jour .....	1
Contact .....	1
Bilan du plan annuel 2023.....	2
Formation, sensibilisation et organisation du chantier de mise en accessibilité.....	2
Portail informationnel et transactionnel de France Titres.....	3
Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise) .....	3
Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport).....	4
Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité.....	4
Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international.....	4
Progression du score RGAA en 2023 .....	5
Plan annuel 2024.....	6
1. Portail informationnel et transactionnel (gestion des comptes et suivi du traitement des démarches) de France Titres .....	6
2. Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise).....	7
3. Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport).....	9
4. Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité .....	10
5. Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international.....	10
6. Formation et sensibilisation.....	11
7. Opérations diverses .....	12

## Introduction

Le décret n°2009-546 du 14 mai 2009 pris en application de l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et créant un référentiel d'accessibilité des services de communication publique en ligne oblige le ministère de l'intérieur à rendre accessible et à publier une déclaration d'accessibilité et à afficher la conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pour ses sites internet, intranet et extranet, ainsi que pour ses applications mobiles, progiciels utilisés au travers d'un navigateur web ou une application mobile et son mobilier urbain numérique.

## Schéma pluriannuel

Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés est disponible sur le site internet de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés<sup>1</sup>.

## Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2024 associé au schéma pluriannuel 2024 - 2026.

Il comporte un bilan des actions entreprises en 2023, un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2024, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

## Mises à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence. Certains des points listés dans ce document relèvent de la responsabilité de maîtrises d'ouvrage externes à l'Agence nationale des titres sécurisés :

- l'agence est responsable du portail France Titres constitué des sites d'informations ainsi que des espaces connectés des usagers ;
- la Délégation à la Sécurité routière (DSR) est maître d'ouvrage concernant les formulaires de demande de certificats d'immatriculation et de permis de conduire ;
- la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques (DLPAJ) est maître d'ouvrage concernant les démarches d'obtention de titres d'identité (carte d'identité et/ou passeport).

Les différents équipes projets de l'agence, en lien avec ces différentes entités du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, ont été sollicitées afin de compléter ce plan annuel d'accessibilité 2024. Celui-ci est mis à jour régulièrement en tenant compte de leurs informations remontées et d'arbitrages stratégiques réalisés à l'occasion de comités accessibilité numérique bimestriels.

## Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du binôme de référents accessibilité<sup>2</sup> de l'Agence nationale des titres sécurisés (France Titres), positionnés au sein de la Direction des services aux usagers.

---

<sup>1</sup> <https://www.ants.gouv.fr/>

<sup>2</sup> Par mail à [ants-accessibilite@interieur.gouv.fr](mailto:ants-accessibilite@interieur.gouv.fr)

## Bilan du plan annuel 2023

### Formation, sensibilisation et organisation du chantier de mise en accessibilité

Deux référents accessibilité numérique ont été nommés à l'agence en 2023 afin d'assurer un suivi sans interruptions du chantier de mise en accessibilité.

#### Formation et sensibilisation :

- L'agence a sensibilisé et formé plusieurs de ses chefs et directeurs de projet à l'accessibilité numérique en mai 2023 afin d'infuser une culture de l'accessibilité dans ses équipes ;
- En parallèle, l'agence incite fortement ses prestataires à être formés aux bonnes pratiques en termes d'accessibilité numérique dans la gestion de projet et dans les développements informatiques.

#### Accompagnements noués avec chaque équipe projet:

- Les référents accessibilité numérique ont mis en place un point d'échange récurrent avec chaque équipe projet de l'agence afin d'assurer un accompagnement une meilleure réactivité pour mettre en place les actions nécessaires ;
- Un process spécifique a été mis en place pour le signalement des liens cassés et des problèmes de navigation sur les sites de l'ANTS à la tabulation ou avec une technologie d'assistance ;
- Les équipes projets ont la possibilité de faire appel à une équipe interne chargée du design. Dans ce cas, les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA constituent une exigence de base à toute intervention de cette équipe ;
- En novembre, une enveloppe dédiée aux audits accessibilité a été centralisée et attribuée aux référents accessibilité au titre du budget 2024. Celle-ci permet de réduire l'inertie dans les commandes et ainsi donner lieu à des audits plus régulier pour témoigner d'une progression du score RGAA année après année.

Une clef importante de ces accompagnements réside dans le recours plus régulier à l'expertise de l'équipe « Accessibilité numérique et RGAA » de la Brigade d'intervention numérique (BIN) de la Direction interministérielle du Numérique (DINUM). Cette collaboration nous permet parfois de faire intervenir les auditeurs RGAA tout au long du processus de conception des interfaces, favorisant ainsi la prise en compte au plus tôt des anomalies liées au RGAA. Leur apport est également précieux pour accélérer la prise de décisions sur la manière dont il convient de mettre en place ces correctifs et le partage de connaissances entre les différentes équipes projets.

#### Chantiers transverses identifiés pour la mise en accessibilité des interfaces :

Quatre chantiers transverses ont été identifiés en 2023 et seront traités en 2024. Il s'agit de sujets permettant d'adresser des non-conformités au RGAA :

1. Pour des PDF accessibles ;
2. Pour des courriels accessibles ;
3. Pour des messages d'erreurs accessibles et uniformes ;
4. Pour une gestion des fins de session (et des processus déconnexions automatiques après une période d'inactivité constatée) accessible et uniforme.

## Portail informationnel et transactionnel de France Titres

L'équipe projet en charge du portail France Titres a été remaniée courant 2023. La mise en place de la méthode agile sur ce périmètre a également été initiée au second semestre. Le portail France Titres forme un préluce à chaque parcours de démarche en ligne. Ainsi, aucune démarche en ligne ne peut être en conformité totale avec le RGAA sans que le portail France Titres ne le soit également. C'est pour cette raison que la product owner en charge de ce périmètre endosse stratégiquement le rôle de co-référente accessibilité numérique à l'agence.

Des premiers correctifs ont pu être mis en œuvre en 2023 afin d'adresser les non-conformités ciblées par les audits RGAA réalisés en 2022 et 2023. Les correctifs sont coordonnés avec la mise en place d'évolutions fonctionnelles et la mise en place du système de design de l'État<sup>3</sup> (DSFR), ce qui implique que cette mise en accessibilité soit progressive et séquencée.

### Évolutions correctives lancées en 2023 et ayant abouti à une mise en ligne :

- Mise à jour des tableaux de bord des comptes permettant aux usagers de consulter l'évolution de leurs demandes en cours ;

### Évolutions correctives lancées en 2023 mais n'ayant pas encore été mises en ligne :

- Mise en accessibilité des formulaires de création de compte, de connexion et de modification des informations personnelles du compte ;
- Mise à jour des parcours de connexion afin de permettre aux usagers de se connecter avec davantage d'options (NC Connect et fournisseurs d'identité liés aux différents pays de l'Union européenne) ;
- Mise en accessibilité des courriels envoyés par le portail France Titres ;
- Mise à jour du Captcha utilisé sur nos interfaces. L'accessibilité numérique sera un des critères guidant le choix de la solution retenue.

## Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise)

En vue de la refonte du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), l'année 2023 a été marquée par un changement de prestataire Tierce Maintenance Applicative (TMA). Malgré ce changement important dans l'organisation, l'agence, en lien avec la maîtrise d'ouvrage incarnée par la Délégation de la Sécurité Routière (DSR), a choisi de faire corriger en 2023 un grand nombre de non-conformités jugées faciles à traiter pour 6 des 11 démarches liées à l'immatriculation (autrement dénommées Téléprocédures Simplifiées (TPS)). Ces premiers correctifs ont été mis en ligne en octobre 2023. Les correctifs restants sont appliqués progressivement dans chaque nouvelle version mise en ligne.

Des spécialistes RGAA sont venus renforcer les équipes (TMA, recette) afin de faire de ce sujet un indispensable de nos réflexions. Pour chaque évolution, chaque correction d'anomalie, une revue du RGAA est entreprise afin de vérifier que la version soit toujours en phase avec les attendus et ait un impact positif sur le score RGAA. Une injonction à la formation de tous a été mise en place, certains membres de l'équipe projet ont pu être formés à l'accessibilité numérique en 2023 et ces formations se poursuivront en 2024.

Parallèlement, la mise en place du système de design de l'État (DSFR) a été menée à son terme pour l'application mobile « Simplimmat.gouv » et achevée à l'été 2023. Un contre-audit a été réalisé en juin 2023 et les non-conformités relevées ont déjà été traitées dans leur grande majorité au second

---

<sup>3</sup> <https://www.systeme-de-design.gouv.fr/>

semestre. Les efforts se concentrent désormais vers les correctifs RGAA jugés plus complexes à mettre en œuvre (exemples : la création d'une alternative accessible pour une étape nécessitant le scan d'un QR code, l'accessibilité des PDF générés, etc).

### **Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport)**

La refonte de la pré-demande en ligne de carte nationale d'identité et/ou de passeport a été lancée courant 2023 et aboutira à une première mise en ligne à l'été 2024. Cette version intégrera la majeure partie des correctifs RGAA à l'exception de certains qui seront traités dans un second temps en raison de leur complexité et de leur implication technique plus importante.

Parallèlement, le moteur de recherche de créneaux de rendez-vous en mairie (rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) a intégré le périmètre du Portail France Titres. Des correctifs RGAA ont été entrepris par la suite et ont permis d'atteindre une conformité totale avec le RGAA, attestée par un audit, en décembre 2023.

### **Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité**

Le programme « France Identité Numérique » ayant rejoint le périmètre de l'agence courant 2023, celui-ci était absent du plan d'accessibilité numérique édité au titre de cette année.

### **Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international.**

La refonte des démarches en ligne a été entamée en septembre 2023 et se poursuit en 2024. L'objectif est d'atteindre à l'issue un score de 100%, soit une conformité totale avec le RGAA pour les formulaires des démarches liées au permis de conduire. Pour cela, le chantier de mise en accessibilité a été synchronisé avec la mise en place du système de design de l'État (DSFR). Une démarche d'accessibilité par design est également expérimentée sur ce projet. Une auditrice RGAA de la Brigade d'Intervention Numérique (BIN) est impliquée dès la phase de design et de conception. Elle intervient également tout au long des sprints pour accompagner designers, développeurs et formuler des retours hebdomadaires sur l'état d'accessibilité des démarches développées.

Sans attendre la mise en ligne de cette refonte, plusieurs correctifs RGAA ont été menés courant 2023 afin d'améliorer l'accessibilité globale des démarches. Ces correctifs ont été achevés au deuxième semestre et ont été mis en ligne le 29 novembre 2023. Un contre-audit aura lieu au premier semestre 2024 pour attester de la progression du score RGAA et produire un état des lieux des actions restant à entreprendre pour atteindre une conformité totale à l'issue de la refonte.

Le directeur de projet et le chef de projet « Permis de conduire » ont été sensibilisés et formés à l'accessibilité numérique en mai 2023. Les prestataires intervenant sur le projet ont entamé une formation dès décembre 2023, notamment concernant le test de la conformité des versions livrées avec le RGAA. La méthodologie appliquée sur ce projet permet également de diffuser une connaissance générale des enjeux de l'accessibilité numérique et du RGAA.

### Progression du score RGAA en 2023

Bien que plusieurs actions aient été entreprises en 2023 pour améliorer le score RGAA, celles-ci ont souvent donné lieu à des mises en ligne au dernier trimestre 2023 ce qui n'a pas permis de faire attester systématiquement la progression du score RGAA par un contre-audit avant la fin de l'année.

<b>Intitulé du service ou de la démarche</b>	<b>Score RGAA au 31 décembre 2022</b>	<b>Score RGAA au 31 décembre 2023</b>	<b>Date de l'audit</b>
Application mobile « Simplimmat.gouv »	51%	59%	Juin
Service « Rechercher en ligne un créneau de rendez-vous pour déposer une demande de carte d'identité et/ou de passeport en mairie »	72,91%	100%	Décembre

## Plan annuel 2024

### 1. Portail informationnel et transactionnel (gestion des comptes et suivi du traitement des démarches) de France Titres

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
1.1. Nouvelle campagne d'audits RGAA pour le portail informationnel	Le portail informationnel (ants.gouv.fr) et ses 6 déclinaisons en sous-domaines (exemples : passeport.ants.gouv.fr, permisdeconduire.ants.gouv.fr, immatriculation.ants.gouv.fr, etc) font l'objet d'un nouvel audit d'accessibilité exigeant permettant d'attester la progression du score RGAA et d'estimer la charge de travail restante.	En cours	Mai
1.2. Refonte des interfaces du portail informationnel	Une refonte de l'interface va s'échelonner tout au long de l'année 2024 pour intégrer pleinement le Système de Design de l'État (DSFR). Cette transition progressive permettra d'apporter les correctifs nécessaires pour atteindre une totale conformité avec le RGAA, espérée en fin d'année 2024.	En cours	En continu
1.3. Correctifs RGAA sur le portail transactionnel	Des développements se poursuivent en continu sur le portail transactionnel (moncompte.ants.gouv.fr) afin de prendre en compte les retours des audits RGAA. Puisque ce site héberge les écrans de connexion aux comptes France Titres et les interfaces de suivi du traitement des demandes en cours, leur mise en accessibilité totale est un prérequis à l'obtention d'un score RGAA de 100% pour chacune des démarches en ligne. Le Système de design de l'État (DSFR) est également appliqué au fur et à mesure des ajouts de fonctionnalités et/ou de la mise en place de correctifs RGAA.	En cours	En continu
1.4. Captchas	Les formulaires de contact, mires de connexion et interfaces de suivi de l'état d'avancée du traitement des demandes sont équipés d'un système de captcha qui n'est pas conforme au RGAA. Si de petites évolutions avaient été entreprises jusqu'ici, l'étude d'un captcha invisible est en cours pour concilier impératifs de sécurité, RGPD et nécessité de rendre le portail France Titres accessible à tous.	En cours	Août

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
1.5. Parcours de connexion	Les options de connexion s'étoffent avec l'ajout récent du fournisseur d'identité « NC Connect » <sup>4</sup> permettant aux résidents de Nouvelle-Calédonie d'effectuer plus aisément leurs demandes de carte d'identité et de passeport en ligne. Il sera également prochainement possible de se connecter via les fournisseurs d'identité reconnus par les différents services publics de l'Union Européenne. Cette diversité d'options disponibles augmentera les alternatives et par conséquent la possibilité d'avoir recours à un système de connexion désirable, qui peuvent varier selon les situations de handicap.	En cours	Août
1.6. Revue des courriels envoyés par le portail France Titres	Travail sur l'amélioration de l'accessibilité des courriels envoyés par le portail France Titres. Ceux-ci feront également l'objet d'une simplification rédactionnelle. Le nouveau gabarit de courriel prendra en compte les bonnes pratiques en termes d'accessibilité numérique.	En cours	Août

## 2. Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise)

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
2.1. Nouvelle campagne d'audits RGAA	Une nouvelle campagne d'audits RGAA est en cours pour prendre en compte la création de deux nouveaux motifs de démarche, attester de la progression du score RGAA depuis les derniers audits restitués début 2023 et ainsi refléter leur niveau d'accessibilité actuel.	En cours	Avril
2.2. Correctifs RGAA sur les téléprocédures simplifiées (TPS)	Des développements vont être entrepris en continu tout au long de l'année afin de corriger progressivement les non-conformités ciblées par les audits RGAA. Ces correctifs seront menés selon nos capacités d'action et avec des capacités financières limitées, l'essentiel des moyens étant tournés vers la refonte technique et ergonomique du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) menée simultanément (cf. point 2.5).	En cours	En continu

<sup>4</sup> <https://connect.gouv.nc/>

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
2.3. Correctifs RGAA sur la téléprocédure complémentaire (TPC) « Autre demande concernant l'immatriculation de véhicules»	Des développements vont être entrepris en continu durant le premier semestre 2024 afin de prendre en compte une grande partie des retours de l'audit RGAA réalisé l'an passé. Un audit correctif sera réalisé courant 2024 pour constater la progression du score RGAA à l'issue de ces développements complémentaires.	En cours	En continu
2.4. Contre-audits ciblés à l'été	Plusieurs contre-audits seront exceptionnellement mis en place à l'été 2024 sur 4 des 11 démarches d'immatriculation ciblées par une demande interministérielle. Il s'agit de démarches impliquées dans la mise en place du portail numérique unique européen <sup>5</sup> ou faisant l'objet d'une attente forte. Pour cette raison, nous accélérons la tenue de ces contre-audits pour être en mesure d'attester d'une nouvelle évolution du score RGAA dès cet été.	À faire	Août
2.5. Refonte fonctionnelle et ergonomique du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)	En parallèle des actions citées ci-dessus, l'agence et la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) sont engagées dans un chantier pluriannuel (2022-2027), de refonte fonctionnelle et ergonomique du système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). Ce chantier prend en compte les questions d'accessibilité de manière globale pour assurer une conformité totale avec le RGAA dès la mise en ligne des nouvelles versions de chaque démarche.	En cours	2027
2.6. Mise en accessibilité de l'application mobile Simplimmat.	Suite à l'audit d'accessibilité réalisé en juin 2023, de nombreux correctifs ont d'ores et déjà été apportés. Certaines actions sont désormais menées pour corriger des non-conformités jugées plus complexe (exemple : la présence d'une étape nécessitant le scan d'un QR code dans le parcours de vente/acquisition d'un véhicule pour lequel il n'existe pas encore d'alternative accessible). Un contre-audit aura lieu au second semestre pour attester de la progression du score et prendre en compte des évolutions fonctionnelles qui impliqueront des modifications substantielles de l'application.	En cours	En continu

<sup>5</sup> <https://design.numerique.gouv.fr/pnu/>

### 3. Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport)

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
3.1. Moteur de prise de rendez-vous en ligne	Un moteur de prise de rendez-vous en ligne a été lancé le 23/11/22. Celui-ci est totalement conforme avec le RGAA. Les efforts se concentrent désormais sur l'amélioration de l'expérience utilisateur, tout en maintenant le score RGAA dans la durée.	En cours	En continu
3.2. Refonte ergonomique / a11é des formulaires de demandes de titres d'identité.	Horizon août 2024, les parcours de pré-demande en ligne d'une carte d'identité et/ou d'un passeport seront revus. L'objectif est d'obtenir une amélioration significative du score RGAA d'ici l'été. Les efforts seront poursuivis dans un second temps pour adresser les critères d'accessibilité restants, pour lesquels une refonte du socle technique est nécessaire.	En cours	Août
3.3. Nouvelle campagne d'audits RGAA (version refondue)	Les démarches de demande de titres d'identité seront auditées en juillet afin que les déclarations d'accessibilité soient publiées simultanément à la mise en ligne de cette nouvelle version de la démarche. Ce nouvel audit permettra de mieux refléter le niveau d'accessibilité de la démarche. Ainsi ce ne sont plus les périmètres applicatifs qui sont pris en compte comme périmètre de l'audit d'accessibilité mais l'intégralité du parcours des usagers depuis la page de connexion à leur compte France Titres jusqu'à la réalisation effective de la démarche.	À faire	Juillet
3.4. Nouvelle campagne d'audits RGAA (version actuelle)	Les autres interfaces numériques en lien avec la carte d'identité et/ou le passeport seront également auditées afin de réactualiser leur score RGAA et ainsi estimer la charge de travail restante pour atteindre une conformité totale. Il s'agit d'une démarche concernant la validation de réception du passeport pour les Français de l'étranger et d'une borne numérique actuellement en phase de test pour faciliter le dépôt des demandes en mairie.	En cours	Mai
3.5. Refonte ergonomique de la démarche ITP	Les travaux concernant la démarche en ligne de validation de réception du passeport pour les Français de l'étranger débuteront cette année pour se poursuivre l'an prochain. Cette démarche présente sur le portail de l'agence est maintenue en lien avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ce qui implique une planification différenciée et un horizon de refonte plus lointain.	À faire	2025

#### 4. Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
4.1. Nouvelle campagne d'audits RGAA	Les applications mobiles iOS, Android ainsi que les différentes composantes du site internet de France Identité sont réauditées en 2024 à la suite de la généralisation de l'application.	Réalisé	Mars
4.2. Développements correctifs	Les développements correctifs s'échelonneront tout au long de l'année et seront suivis d'un contre-audit pour attester de la progression du score RGAA. Certains correctifs difficiles à mettre en œuvre pour des raisons de sécurité et de sûreté informatique seront traités dans un second temps (exemple : l'absence de synthèse vocale pour le clavier de saisie du code de déverrouillage de l'application).	En cours	Décembre

#### 5. Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international.

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
5.1. Refonte ergonomique/design/a11é des formulaires de demandes de permis de conduire.	Horizon fin 2024, les interfaces de l'ensemble des démarches en ligne seront successivement revues. L'objectif est d'atteindre un score RGAA de 100% soit une conformité totale avec le RGAA. Ce chantier a été lancé au second semestre 2023 et sera synchronisé avec des évolutions apportées courant 2024 sur les interfaces du portail France Titres afin de garantir une accessibilité numérique de bout en bout, des interfaces de connexion à la validation finale du formulaire.	En cours	Décembre
5.2. Refonte ergonomique/design/a11é du module de planification de stages de récupérations de points	Module indépendant du restant des démarches de permis de conduire, construit autour d'un agenda et dédié exclusivement aux employés des Centres de Sensibilisation à la Sécurité Routière (CSSR), celui-ci fait l'objet d'un travail de refonte mené en parallèle. La mise en ligne de cette version interviendra quelques mois plus tard.	En cours	Mars 2025

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
5.3. Nouvelle campagne d'audit RGAA (version actuelle)	Sans attendre la refonte ergonomique, chacune des démarches de permis de conduire seront ré-auditées indépendamment pour mieux refléter leur niveau d'accessibilité. Ainsi ce ne sont plus les périmètres applicatifs qui sont pris en compte comme périmètre de l'audit d'accessibilité mais l'intégralité du parcours des usagers depuis la page de connexion à leur compte France Titres jusqu'à la réalisation effective de la démarche.	En cours	Finalisation des audits en mai
5.4. Nouvelle campagne d'audits RGAA (version refondue)	Les démarches seront à nouveau ré-auditées en novembre afin que les déclarations d'accessibilité soient publiées simultanément à la mise en ligne de cette nouvelle version des démarches. A cet effet, l'auditrice est d'ores et déjà impliquée dans les tests réalisés à chaque fin de sprint afin de nous assurer de la bonne prise en compte du RGAA au fil des développements.	À faire	Novembre

## 6. Formation et sensibilisation

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
6.1. Constitution d'un réseau interne en charge des questions d'accessibilité	Maillage d'un réseau de collaborateurs sensibilisés à l'accessibilité numérique à travers les différentes équipes projets en charge de chaque univers de démarches. Ce maillage a pour objectif de faire parvenir plus efficacement l'information en cas d'incidents et de retours usagers.	En cours	En continu
6.2. Formation	L'Agence nationale des titres sécurisés s'inscrit dans les objectifs formulés par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour proposer des parcours de formations adaptés aux différents métiers concernés par l'accessibilité numérique (création de contenu de communication, développement informatique, graphisme, ergonomie...) permettant aisément d'évaluer les compétences et connaissances des agents du ministère, de faciliter la formation de nouveaux agents et de garantir la bonne conduite des chantiers de mise en accessibilité numérique. À terme, 100% des agents publics doivent être sensibilisés et formés à l'accessibilité numérique d'ici 2027.	En cours	En continu
6.3. Sensibilisation	Étudier et mettre en pratique la participation de l'agence au DuoDay <sup>6</sup> 2024 piloté par le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées.	À faire	Novembre

<sup>6</sup> <https://duoday.fr/>

## 7. Opérations diverses

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
7.1. Plan annuel	Étudier, rédiger et publier le plan d'actions annuel pour 2024.	Réalisé	NA
7.2. Schéma pluriannuel	Mettre à jour et publier le schéma pluriannuel d'accessibilité de l'ANTS pour 2024-2026.	Réalisé	NA
7.3. Pages « Accessibilité »	Dans une démarche de transparence et afin d'améliorer l'accès à ces documents, l'intégralité des déclarations d'accessibilités des démarches en ligne et applications de l'ANTS seront consultables depuis une page unique hébergé sur notre site d'information <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a> . Ceci permettra un suivi plus efficace et une mise à jour plus réactive lors de la réalisation de nouveaux audits.	En cours	Finalisation de la mise à jour de cette page courant avril
7.4. Mise en place d'un comité Accessibilité numérique	Un comité accessibilité numérique bimestriel est mis en place à compter de janvier. Il permet de suivre la bonne application de ce plan, de le réactualiser au fur et à mesure de sa mise en place, de partager collégalement les actions entreprise et de procéder aux arbitrages lorsque ceux-ci sont nécessaires.	Réalisé	Janvier
7.5. Traitement des retours usagers	Mise en place d'une procédure spécifique d'assistance destinée aux usagers en situation de handicap nous sollicitant pour les orienter vers des alternatives accessibles / leur permettre d'obtenir le contenu sous une autre forme. Les process doivent être clarifiés avec nos partenaires, les différentes maîtrises d'ouvrage des parcours de démarches étant externes à l'ANTS.	En cours	En continu
7.6. Charte graphique / Système de Design / Accessibilité	Réaliser la transition de l'intégralité des sites de l'ANTS vers le Système de Design de l'État <sup>7</sup> (DSFR) volet numérique de la marque de l'État. Cette transition graphique uniformise les interfaces numériques et facilite leur mise en conformité avec le RGAA. L'année 2024 sera marquée par divers projets de refonte des démarches en ligne et la poursuite de la prise en compte du DSFR sur le portail France Titres.	En cours	Au plus tard en juillet 2025 pour les sites informationnels et juillet 2026 pour les démarches en ligne
7.7. Recette de l'état d'accessibilité des interfaces	Définir une stratégie de recette de l'accessibilité numérique et des tests de non-régression (TNR) liés au RGAA qui soient applicables à chaque SI afin de les intégrer dans les phases de recette. L'objectif étant de consolider	À faire	Septembre

<sup>7</sup> <https://www.systeme-de-design.gouv.fr/>

Plan annuel d'accessibilité numérique 2024 de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés.

Action	Détails	Suivi	Échéance cible
	systématiquement le score RGAA au fur et à mesure des ajouts fonctionnels puis de maintenir dans la durée le score RGAA à 100% une fois celui-ci atteint.		
7.8. Mise en accessibilité des fichiers PDF	Un inventaire des fichiers PDF, mis à disposition sur le portail France Titres et à travers les parcours de démarches en ligne, est réalisé. Celui-ci a pour objectif de constater l'effort à fournir pour les rendre accessible, de définir une priorisation et une stratégie pour leur mise en accessibilité.	En cours	Décembre
7.9. Mise en accessibilité des supports vidéo	Le lecteur vidéo Youtube actuellement utilisé possède des failles vis-à-vis du RGAA, à l'instar d'autres lecteurs vidéo analogues. Nous étudions la mise en place systématique de textes de transcription vidéo systématique à travers les sites internet de l'agence.	À faire	Septembre
7.10. Gestion des fins de session (TimeOut / RGAA 13.1)	Ce sujet technique d'ampleur nécessite l'uniformisation de plusieurs règles de gestion et la bonne coordination de plusieurs SI intégrés dans le portail France Titres. C'est pourquoi le sujet est traité de manière transverse à l'agence.	En cours	Septembre
7.11. Création d'un référentiel commun de composants fonctionnels accessible.	Un recensement des composants fonctionnels récurrents est en cours (exemple : bloc de saisie d'adresse, saisie d'une adresse électronique, saisie d'un indicatif téléphonique, saisie d'une date de naissance, saisie d'un numéro de SIRET, etc). L'équipe en charge du design à l'agence se charge de proposer des mises en forme et des messages d'erreur communs pouvant être repris par les équipes projets dans le cadre de la refonte progressive des interfaces utilisateurs. L'objectif est d'homogénéiser le langage employé et les interactions avec l'écran. Ainsi, nous améliorons conjointement l'accessibilité et l'expérience de navigation à travers le portail France Titres.	En cours	Septembre
7.12. Refonte des intranets	La solution sur étagère utilisée actuellement pour l'intranet de l'agence ne permet pas d'être 100% conforme au RGAA. D'autres solutions vont être envisagées courant 2024 pour rendre cette interface accessible. Un second intranet destiné aux agents du Ministère de l'intérieur et des Outre-mer (ants.mi) va faire l'objet d'une refonte graphique (DSFR) et d'une mise en accessibilité numérique.	À faire	Indéfini